

AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 20 décembre deux mille vingt et un (2021) à compter de 19 h 10 à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, monsieur le maire vous convoque à une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

DATE : 20 décembre 2021
HEURE : à compter de **19h10**
LIEU : 40, avenue Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.
4. Période de questions.
5. Clôture et levée de l'assemblée.

Donné à Mont-Joli, ce 17e jour du mois de décembre 2021.

La greffière,


Kathleen Bossé, OMA